

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 07 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi sept novembre à dix heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, Maire.

Date de la convocation : jeudi 31 octobre 2024

Etaient présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	Maire	Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2^{ème} adjoint	M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal
M.	PELAGE	Maurice	3^{ème} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme	RIVIERE	Elizabeth	4^{ème} adjoint	M.	TARAIHAU	Georges	Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	5^{ème} adjoint	M.	GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
Mme	WEDE	Sabrina	6^{ème} adjoint	M.	N'GUELA	Carl	Conseiller municipal
M.	BAUDRY	Michel	7^{ème} adjoint	Mme	MOREAU	Laure	Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	9^{ème} adjoint	Mme	JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
Mme	FERRALI	Elodie	10^{ème} adjoint	M.	SAO	Petelo	Conseiller municipal

Représentés :

M. Jean-Jacques AFCHAIN (procuration donnée à M. Eddie LECOURIEUX)
 Mme Valérie BOLO (procuration donnée à M. Maurice PELAGE)
 M. Paul AUSU (procuration donnée à M. Lionel PAAGALUA)
 Mme Nadine JALABERT (procuration donnée à Mme Rusmaeni SANMOHAMAT)
 Mme Fémia MOTUHI (procuration donnée à Mme Elodie FERRALI)
 Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN (procuration donnée à M. Pierre-Louis ALGAYRES)
 Mme Vaea FROGIER (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à M. Georges TARAIHAU)
 M. Raphael TOFILI (procuration donnée à M. Michel BAUDRY)
 Mme Catherine KRIVOBOK (procuration donnée à M. Mathieu GOYON)

Excusés :

Mme Ivy POIA
 M. Mickael LELONG
 M. Frédéric PARENT
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

Absents :

Mme Marguerite FILIMOHAAU
 M. Romuald PIDJOT
 M. Jean-Irénée BOANO

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	18
Nombre de votants	:	28

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10h00.
 M. Olivier BERTHELOT est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 11 /24/XI

**PORTANT DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET ANNEXE EAU
DE L'EXERCICE 2024**

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 07 novembre 2024,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération 08/24/III du 07/03/2024 approuvant le budget primitif annexe Eau de l'exercice 2024,

Vu la délibération 50/24/VIII du 08/08/2024 portant décision modificative n°1 du budget annexe eau de l'exercice 2024,

Vu la délibération 61/24/IX du 13/09/2024 portant décision modificative n°2 du budget annexe eau de l'exercice 2024,

Vu la note explicative de synthèse n° 36/2024 du 31 octobre 2024,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 17 octobre 2024, et après en avoir délibéré,

DECIDE:

Article 1 : La décision modificative n°3 budget annexe Eau de la ville du Mont-Dore de l'exercice 2024, telle que présentée dans le document joint en annexe, est adoptée et arrêtée par chapitre comme ci-dessous :

Section de fonctionnement-RECETTES

Chap.	Intitulés	Budget 2024 avant DM3	DM3	Budget 2024 après DM3
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 852 729	-	6 852 729
70	Produits des services du domaine	1 500 000	-	1 500 000
75	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	78 600 000	9 900 000	88 500 000
Total		86 952 729	9 900 000	96 852 729

Section de fonctionnement-DEPENSES

Chap.	Intitulés	Budget 2024 avant DM3	DM3	Budget 2024 après DM3
011	Charges à caractère général	43 000 000	9 900 000	52 900 000
012	Charges de personnel	8 620 219	-	8 620 219
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 832 510	-	26 832 510
66	Charges financières	8 500 000	-	8 500 000
Total		86 952 729	9 900 000	96 852 729

Section d'investissement-RECETTES

Chap.	Intitulés	Budget 2024 avant DM3	DM3	Budget 2024 après DM3
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 832 510	-	26 832 510
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 506 459	-	13 506 459
13	Subventions d'investissement	117 687 426	-	117 687 426
16	Emprunts et dettes assimilées	37 933 789	-	37 933 789
Total		195 960 184	-	195 960 184

Section d'investissement-DEPENSES

Chap.	Intitulés	Budget 2024 avant DM3	DM3	Budget 2024 après DM3
001	Déficit d'investissement reporté	56 486 672	-	56 486 672
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 852 729	-	6 852 729
16	Emprunts et dettes assimilées	19 500 000	-	19 500 000
20	Immobilisations incorporelles	970 000	-	970 000
I - Total des opérations non-individualisées		83 809 401	-	83 809 401
12018	RESERVOIR DE ROBINSON (AP 3317)	10 106 000	-	10 106 000
12217	RÉNFORCEMENT ET EXTENSION DE RESEAU	32 563 073	-	32 563 073
12818	RÉNFORCEMENT AEP COL DE PLUM CA 2017/2021 (AP 4718)	56 781 710	-	56 781 710
14624	RÉNFORCEMENT AEP LA COULÉE CA 2024/2027 (AP 7324)	12 700 000	-	12 700 000
II - Total des opérations individualisées		112 150 783	-	112 150 783
Total		195 960 184	-	195 960 184

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.


DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 07 NOVEMBRE 2024

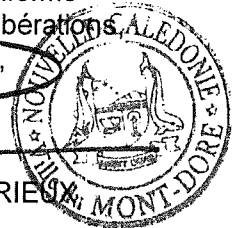
Le secrétaire de séance,


Olivier BERTHELOT

Pour extrait conforme
au registre des délibérations

Le Maire,


Eddie LECOUREUX



Ampliations :

Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
Direction des finances et de l'informatique
Secrétariat général (SAG : registre et publication)